Description de l'offre : Chargé de cours – formations continuées : Breaching

Description de la fonction

Charge de cours, à titre accessoire, pour dispenser la formation continue « BREACHING » à tous les membres du personnel opérationnels de la police intégrée amenés à effectuer des missions en la matière

Grade minimum requis pour la fonction :

Inspecteur de police

Conditions requises pour la fonction

- Etre repris dans la liste des formateurs « Breaching » de l'ANPA
- Etre titulaire du brevet « Spécialiste Maîtrise de la violence avec et sans arme à feu »
- Etre membre d'une unité GPI81 (UAS)
- Disposer d'une expérience professionnelle dans ce domaine

Plus-value/atout :

- Etre titulaire du brevet formation fonctionnelle « mentor opérationnel » (EDA 4248)
- Etre titulaire du brevet formation continuée « Didactique de base pour chargés de cours » (EDA 1440)

Compétences transversales

Utiliser les ressources et respecter les règles d'utilisation

des supports mis à disposition par l'institution tels que syllabi, plate-forme informatique, matériel pédagogique, etc...

Maintenir à jour ses connaissances

dans le domaine policier et plus particulièrement en matière de breaching

Déontologie

- Respecter les valeurs et la déontologie des services de police
- Respecter le règlement de travail ainsi que le ROI de l'APPH
- Respecter le personnel institutionnel ainsi que les apprenants
- Respecter les limites professionnelles liées à la fonction
- Etre conscient de sa fonction d'exemple

Gestion de l'information et de la communication

- S'assurer de donner une information correcte, complète et actualisée
- Structurer les informations, écouter et reformuler
- Enoncer clairement ses demandes
- Participer activement à la communication tant avec les apprenants qu'avec les responsables de formation et le personnel administratif

- Participer activement et de manière constructive aux réunions, délibérations, évaluations,…

Gestion du temps

- Respecter les horaires établis
- Planifier le déroulement du programme de formation

Adaptation

- Capacité à se remettre en question en tenant compte de son évaluation en qualité de chargé de cours.
- S'adapter aux nouvelles réglementations et aux procédures mises en place par l'institution
- être capable de travailler en équipe – en binôme

Compétences techniques

- ### Avoir une maîtrise théorique

  - Des circulaires ministérielles en matière de MV (GPI 48 -48bis- 81)
  - Des missions dévolues aux U.A.S (GPI 81)
  - Des techniques spécifiques utilisées en GPI 81
  - De la répartition des tâches entre les différents membres d'un dispositif AS
  - Du Code pénal et des lois particulières inhérentes à la fonction, en particulier les limites de l'usage de la force/contrainte au sens large/légitime défense
  - Des différents matériels Breaching
  - Des différentes techniques d'effraction « fine » et « lourde »

- ### Avoir une maîtrise pratique :

  - De l'utilisation du matériel d'effraction lourde et d'effraction fine
  - De la Recce liée au breaching

- Avoir une connaissance suffisante des structures et du fonctionnement de la formation policière
- Avoir un sens pédagogique ou accepter de suivre une formation "chargé de cours/formateur"
- Avoir une communication claire et précise
- Concevoir ou adapter des supports de formation ou des activités d'animation
- Transmettre des consignes simples et complexes

(Pré)Sélection : La (pré)sélection du/des chargés de cours (en fonction de nos besoins) se fera sur base d'une analyse du dossier de candidature et sur base de critères tels que

- La disponibilité et l'existence d'une charge de cours (APPH ou autre)
- L'expertise (à travers un diplôme requis ou une expertise reconnue)
- L'expérience (fonction spécifique)
- La complétude du dossier

Lieu de travail : Jurbise (déplacements possibles)

Régime de travail : fonction accessoire soumise à un horaire fixé en fonction des plannings de cours à dispenser et du nombre de participants - rémunération à la vacation

Dépôt des candidatures

Mode : uniquement via le lien suivant http://ipfh.hainaut.be/apph/appelacandidatures

Ouverture de l'offre : 25/11/2020

Date limite : 04/01/2021